

Sujet : [REDACTED] PPVE Fers et Métaux Fougerolles-Saint-Valbert 14.05.2024

De : Claudie Jaillet [REDACTED]

Date : 14/05/2024 21:07

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous remercie pour cette consultation. Je regrette toutefois que les habitants n'aient pas été invités, en plus, à venir déposer leur avis sur papier au sein de la mairie (la voie électronique ne permet pas de toucher tous les publics).

Je ne remets pas en cause l'utilité de cette entreprise qui participe au nécessaire recyclage des métaux. Certains aménagements ont été réalisés afin de minimiser les impacts pour le voisinage, le paysage, le bruit... mais il semble que de nouveaux désordres aient été relevés; d'autres investissements sont donc demandés par les services de l'Etat.

L'emplacement actuel de Fers et Métaux est préjudiciable au cœur de bourg : circulation des poids lourds, bruits, odeurs qui remontent en direction des hameaux... ne permettent pas une bonne cohabitation, tant pour l'entreprise, qui ne peut se développer correctement, que pour la commune qui ne peut aménager son territoire (voie verte, mise en valeur de la rivière de la Combeauté par exemple) de façon durable et cohérente.

Par ailleurs, nombres de maisons (notamment dans la Grande rue) semblent avoir été acquises par l'entreprise aux abords du site de Fer et Métaux. Est ce pour s'assurer la maîtrise foncière et une certaine tranquillité près du site ? Elles participent à donner une image abandonnée du centre bourg et contraignent son aménagement.

Habitant près du centre bourg, j'effectue de nombreux déplacements à pied / vélo avec mes enfants. Les nombreux poids lourds qui circulent en plein cœur de Fougerolles représentent un danger pour nous, piétons et cyclistes.

Le déménagement d'une telle activité devrait être étudié de façon sérieuse et avec l'ensemble des partenaires publics et privés concernés. Pour cela, il s'agit d'avoir une vision précise des friches et espaces en capacité d'accueillir ce type d'entreprise. Les recherches de sites pourraient ainsi être étendues à un secteur large (communauté de communes? département?) là où des friches industrielles existent ou des terrains sont déjà viabilisés afin de ne pas consommer d'espaces naturels aujourd'hui encore fonctionnels.

En effet, la préservation des écosystèmes et le stockage du carbone sont des enjeux prioritaires à toute installation / déménagement d'entreprise.

Bonne réception de ces remarques.

Claudie JAILLET

[REDACTED]
[REDACTED]